

POINT COMMUNAL COVID-19

Communiqué du 24/04/2020

Depuis le début du confinement, la commune s'est engagée dans la bataille afin de lutter contre le COVID-19 sur plusieurs axes avec une priorité absolue : la protection de ses administrés. Des mesures ont été prises dans les premiers jours comme la mise en place d'une garderie pour les enfants des personnels prioritaires, les appels aux personnes de + de 70 ans et personnes sensibles avec aide aux courses, la continuité des services (administratif, distribution de sacs jaunes, nettoyage et désinfection des rues, mise en place d'une collecte ponctuelle des déchets verts et encombrants par une entreprise privée et un soutien logistique aux professionnels de santé, de l'ADMR et des commerçants ouverts au public avec la distribution de matériel. Nous avons commandé pour **TOUTE la population de Graveson des masques en tissu lavable qui vous seront distribués les 11-12 et 13 mai** suivant les modalités décrites dans le courrier qui est actuellement distribué dans votre boîte aux lettres (sauf + de 70 ans et personnes sensibles = livraison à domicile).

Sur le volet économique encore en notre pouvoir décisionnaire, la commune a décidé **d'exonérer des droits d'occupation du domaine public les bars et restaurants ainsi que des droits de place pour les forains jusqu'au 31/12/2020**. La commune participe également avec Terre de Provence Agglomération à un fonds d'aides à hauteur de 1200 € par commerces totalement fermés au public par décret.

Le Président a annoncé une reprise de l'école et de l'ouverture des crèches à partir du 11 mai mais ne disposant pas, pour l'instant, de toutes les informations et circulaires nous spécifiant les mesures sanitaires qui seront prises par l'Académie ou à prendre par la commune, je ne peux vous donner les modalités de reprises de nos écoles et de la crèche. Je vous communiquerai ces éléments dès que nous serons fixés. *En revanche, nous avons 1 000 masques en tissu supplémentaires qui seront distribués aux enfants des écoles du public et privé lors de la reprise.*

Au niveau culturel, festif et associatif, **toutes les manifestations et cours dans les salles communales sont annulés jusqu'au 15 juillet prochain** en attendant d'autres directives gouvernementales. Nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de vous confirmer ou non le maintien des manifestations après le 15/07 car cela dépendra de l'évolution sanitaire et règlementaire mais vous en serez informés dès que possible.

Le bulletin municipal d'informations, le Petit Portail, qui devait sortir fin juin, ne sera édité qu'à la rentrée 2020 sous une forme plus réduite en attendant le Grand Portail de fin d'année.

Je sais combien cette période est difficile pour toutes et tous et je vous remercie pour votre patience et votre sang froid. Je ne doute pas qu'à nouveau **Graveson, notre village**, retrouve sa gaieté et sa joie de vivre !

Michel PÉCOUT
Maire de Graveson

CONTACTS :

MAIRIE DE GRAVESON

Service Communication : Claire VILLERO : 04.90.95.88.74 - @ communication@ville-graveson.fr ou claire.villero@ville-graveson.fr

Secrétariat du Maire : Nadia LELOUP : 04.90.95.88.95 @ nadia.leloup@ville-graveson.fr